

Communiqué de presse Ville de Caen

6 octobre 2026

ASSISES DU COMMERCE : LA VILLE DE CAEN MOBILISE LE SECTEUR POUR PRÉPARER LE COMMERCE DE DEMAIN

Lundi 5 octobre, la Ville de Caen a proposé aux commerçants une phase de restitution des assises du commerce. L'objectif : bâtir une feuille de route partagée en faveur de l'attractivité commerciale et dégager des priorités concrètes pour le centre-ville et les quartiers.

Les assises du commerce ont été organisées en 3 phases :

- Un temps d'échange et d'ateliers le 15 juin dernier. 25 propositions ont été formulées par les commerçants (5 par atelier).
- Une enquête auprès des commerçants durant l'été (314 répondants) :
Les commerçants caennais se montrent entreprenants : **45 % envisagent de développer leur activité dans les trois prochaines années.**

L'accessibilité et le stationnement arrivent en tête de leurs préoccupations, devant le besoin d'attirer davantage de clients. La communication commune, la lutte contre la vacance des locaux et une stratégie de prospection de nouvelles enseignes figurent parmi les actions prioritaires exprimées.

- Une enquête consommateurs menée en septembre (692 répondants) :
Les résultats de cette enquête mettent en lumière un socle d'attractivité solide : **66 % des répondants ont une bonne image du centre-ville.** Ils apprécient particulièrement son ambiance et son dynamisme, son cadre de vie, ses cafés et restaurants, son marché et ses boutiques.

Les attentes portent toutefois sur une **offre commerciale plus diversifiée**, une **plus grande facilité de stationnement** et une présence numérique renforcée. **63 % des clients des commerces du centre-ville habitent à Caen.** Le centre-ville reste un lieu très plébiscité pour faire du shopping (1^{ère} réponse) et profiter des cafés et restaurants (2^{ème} réponse). Ceci illustre le **dynamisme commercial de notre centre-ville**, là où d'autres villes voient les services (démarches administratives, rendez-vous médicaux) l'emporter sur le commerce.

« Les assises du commerce font émerger **une conviction forte** : le commerce caennais dispose d'atouts réels, mais son avenir se construira par **une action coordonnée entre commerçants, propriétaires, habitants et acteurs publics** », souligne Aristide Olivier, maire de Caen.

Cinq chantiers pour une feuille de route commune

La restitution présentée ce jour identifie **cinq axes de travail partagés**. Ces orientations ont vocation à permettre la **mise en place de mesures rapides, visibles dès 2026-2027, mais aussi de chantiers structurants qui seront menés dans les prochaines années**. Elles poursuivent une même ambition : **maintenir à Caen un centre-ville vivant, accessible et accueillant ainsi que des commerces de proximité dans les différents quartiers**.

- **Améliorer l'accès et le stationnement**, avec une information plus claire sur l'offre existante et des solutions adaptées aux besoins des visiteurs. **Le conseil municipal a déjà voté une délibération sur le stationnement en ce sens ;**
- **Diversifier l'offre commerciale**, en accompagnant la reprise des locaux, la réduction de la vacance et l'arrivée de nouveaux concepts ;
- **Renforcer la visibilité et la fidélité**, grâce à un référencement commun des commerces, un agenda cartographié et un programme de fidélité à l'échelle du centre-ville ;
- **Valoriser les temps forts, l'ambiance et le cadre de vie**, notamment par une programmation annuelle lisible, des animations estivales et de Noël renouvelées ;
- **Renforcer une relation de proximité entre la Ville et les commerçants**, avec un guichet unique et un accompagnement simplifié pour les nouveaux projets.

Contact presse Ville de Caen :

Sophie de Floris

02 31 30 45 03 / 07 89 28 38 29 / s.defloris@caen.fr